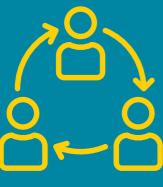


Le projet d'extension du site Natura 2000 se poursuit !



TROIS ANNÉES DE CONCERTATION TERRITORIALE MULTI-ACTEURS

Une concertation territoriale avec l'ensemble des parties prenantes du projet a été mise en place dès 2021 avec l'objectif d'aboutir à un périmètre étendu concerté. Pour cela, quatre Groupes de Concertations Territoriales (GCT) et se sont réunis trois fois chacun afin de coconstruire ce périmètre étendu. Les acteurs du territoire ont pu enrichir le projet avec de nombreuses propositions d'adaptation.



DES ÉCHANGES SPÉCIFIQUES AVEC LES ACTEURS AGRICOLES ET POPULICOLES

L'agriculture et la populiculture sont deux activités économiques très représentées en vallée de Garonne, qui façonnent le paysage. Ceci explique que plusieurs hectares de terres arables et de peupleraies soient intégrés dans les propositions d'extensions. De fait, des groupes de travail spécifiques ont été formés avec les têtes de réseaux de ces professions afin de répondre au mieux à leurs attentes et inquiétudes. Ces rencontres ont permis d'adapter la Charte Natura 2000 et d'éclaircir les impacts réglementaires de la politique Natura 2000 sur ces professions.



PLUSIEURS VERSIONS CARTOGRAPHIQUES PROPOSÉES

Les observatoires régionaux et les retours des acteurs durant les ateliers de concertation nous ont permis d'ajuster les propositions au cours du temps. Au global, cinq versions cartographiques présentées. Ce travail a permis d'aboutir à un compromis voté favorablement en comité de pilotage en mars 2023. À ce jour, 1,533 ha ont été proposés à l'extension du site sur les 250 km de cours d'eau, soit une augmentation de 23 %

PROCÉDURE OFFICIELLE EN COURS !

La procédure officielle auprès des services de l'État a débuté en juin et juillet 2024 et la consultation des collectivités a duré quatre mois. À l'issue de cette phase, 12 avis favorables et 2 défavorables ont été reçus par les services de l'État. Suite à la validation de la synthèse de cette consultation par le préfet coordinateur de Lot-et-Garonne, la prochaine étape est la sollicitation du Ministère de la Transition Écologique et du Développement Durable ainsi que la Commission Européenne, prévue en 2026. Le Muséum National d'Histoires Naturelles sera également mobilisé pour un avis consultatif sur l'aspect technique de la proposition d'extension du site.



Atelier de concertation
à Villenave-d'Ornon - EP Garonne
Gascogne et affluents pyrénées



ENGAGEZ-VOUS !

Propriétaire public ou privé, gestionnaire ou particulier, agriculteur : si vous souhaitez contribuer à la sensibilisation des populations sur la richesse écologique de votre territoire, favoriser la signature de contrats et de chartes Natura 2000 ou valoriser des pratiques vertueuses déjà en place, les animateurs Natura 2000 de l'EP Garonne Gascogne et affluents pyrénées sont là pour vous conseiller.

Animateurs Natura 2000 – EP Garonne Gascogne et affluents pyrénées
10 Chemin du Raisin - 31050 TOULOUSE CEDEX 9

Tél : 05 62 72 76 00

Mail : natura2000@ep-garonne.fr

Pour en savoir plus : www.ep-garonne.fr

ep-garonne.fr

DÉMARCHE ANIMÉE PAR :
**ÉTABLISSEMENT PUBLIC
GARONNE**
Gascogne & affluents pyrénées
SOUTENUE PAR :

Co-financé par l'Union européenne

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



STUDIO GRAPHIQUE oogham

Impression REPRINT - www.oogham.com et service de communication Etablissement Public Garonne Gascogne et affluents pyrénées

LETTRE D'INFORMATION
DÉCEMBRE 2025

NATURA 2000
Garonne
Aquitaine

N°10

édito

Paul VO VAN

Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 "La Garonne" en Nouvelle-Aquitaine
Conseiller départemental du Lot-et-Garonne
Élu membre du Comité Syndical de l'Établissement Public Garonne Gascogne et affluents pyrénées

Avec une animation portée par l'Établissement Public Garonne Gascogne et affluents pyrénées depuis 2014, le quatrième cycle d'animation du site Natura 2000 de Garonne en Nouvelle-Aquitaine s'achève fin décembre 2025. Un bilan très positif de ce 4^e cycle est à noter avec trois nouveaux projets de contrats Natura 2000 et plusieurs signatures de Chartes Natura 2000 renouvelées sur les bords de Garonne. C'est donc avec un grand plaisir que je vous présente plus en détails, le travail réalisé en 2025 dont les contrats Natura 2000, qui seront le sujet central de cette 10^e lettre d'information.

Plus largement, cette année a été marquée par un changement notable de la structure historique porteuse de l'animation Natura 2000. En effet, les départements de l'Ariège, le Gers et les Hautes-Pyrénées ont rejoint les membres engagés depuis plus de 40 ans. Cette évolution implique de nouveaux statuts et un nouveau nom: le SMEAG a laissé sa place à l'Établissement Public Garonne Gascogne et affluents pyrénées avec sa reconnaissance en EPTB et des évolutions à prévoir sur les missions portées par la nouvelle structure.

L'année 2025 a également été marquée par l'absence de contractualisation agricole sur le territoire de Garonne. Malgré la baisse de l'enveloppe financière des MAEC disponibles à l'échelle régionale, la Commission Régionale Agro-Environnementale et Climatique (CRAEC) a lancé en fin d'année, un nouvel appel à projet permettant de préparer la campagne 2026. Certains agriculteurs se sont manifestés pour s'engager dans de nouveaux contrats en 2026.

L'animation territoriale inclut l'accompagnement des collectivités dans les projets en lien avec le fleuve. À titre d'exemple, l'EP Garonne Gascogne et affluents pyrénées accompagne la communauté des communes Convergence Garonne dans un projet de piste cyclable reliant Langon à Bordeaux. Cette année encore, les animateurs ont contribué à des animations diverses avec le grand public et les scolaires.

À la suite d'une consultation officielle initiée par les services de l'État en 2024 et validée par les préfets de département début 2025, le projet d'extension du site Natura 2000 sera transmis au Ministère de la Transition Écologique et du Développement Durable et au Muséum National d'Histoires Naturelles (MNHN) en printemps 2026. Malgré l'absence de financement de la Région Nouvelle-Aquitaine pour les révisions de Documents d'Objectifs (DOCOB), les animateurs Natura 2000 se tiennent prêts et débutent la préparation de cette étape. Nous revenons brièvement sur ce sujet dans cette lettre d'information.

C'est dans une dynamique de relais d'informations, de sensibilisation et de veille territoriale, que les animateurs vont poursuivre leurs missions visant à favoriser des pratiques plus soucieuses de notre environnement. Il s'agira donc continuer à accompagner les actions favorables à la biodiversité de la Garonne en Nouvelle-Aquitaine, tout en prenant en compte, dans un contexte de changement climatique, les exigences économiques, sociales et culturelles de notre territoire.

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC
GARONNE**
Gascogne & affluents pyrénées

Trois nouveaux projets de contrats Natura 2000 sur les bords de Garonne !

S'engager dans un contrat Natura 2000, c'est avant tout préserver son environnement et œuvrer en faveur de la restauration de milieux naturels. Comme pour une charte N2000, tout acteur vivant sur le territoire, qu'il soit privé ou public, gestionnaire ou particulier, peut bénéficier d'un contrat dès lors que ses activités sont en lien avec la Garonne et incluses dans le périmètre Natura 2000.

Cette année 2025, trois collectivités ont souhaité s'engager ou renouveler leurs engagements à travers le dispositif des contrats Natura 2000. La commune de Saint-Laurent en Lot-et-Garonne ainsi que l'Agglomération d'Agen ont souhaité faire perdurer des actions menées à travers un second contrat Natura 2000. La commune de Virelade en Gironde, s'est engagée dans un tout nouveau contrat Natura 2000 afin de contribuer à la préservation de la biodiversité de Garonne.

Restauration d'une parcelle boisée en Gironde, un site à fort potentiel

La commune de Virelade est propriétaire d'une parcelle boisée qui a fait l'objet d'une diagnostic écologique porté par l'EP Garonne Gascogne et affluents pyrénéens en 2019.

Cette parcelle est située en rive gauche, en face de l'île de Raymond (Espace Naturel Sensible de Gironde), et offre un panorama remarquable sur la Garonne. Elle présente plusieurs enjeux écologiques et des potentiels d'habitats d'espèces intéressants vis-à-vis du Documents d'Objectifs (DOCOB) de Garonne.

A la suite de ce diagnostic, la commune a souhaité déposer un projet de contrat Natura 2000 avec pour principales actions :

- La réouverture de la parcelle boisée afin de créer des puits de lumières et laisser la végétation sous-strate se développer
- La lutte contre les espèces exotiques envahissantes
- La reconnexion de la parcelle avec la Barboue, un affluent de Garonne, afin de créer des mares temporaires
- La plantation d'espèces locales et adaptées permettant de délimiter un sentier pédestre et protéger le site



Sous-bois sur la parcelle boisée en bord de Garonne à Virelade
EP Garonne Gascogne et affluents pyrénéens

- L'information du public par la mise en place de panneaux pédagogiques discrets dans le paysage.

Un projet coconstruit

Ce projet de contrat a été élaboré en collaboration étroite avec le Syndicat du Ciron qui a la gestion de la Barboue, l'affluent de Garonne qui sera reconnecté à la parcelle boisée. La communauté des communes Convergence Garonne a également participé aux réflexions de montage de ce projet en raison de la gestion de l'île de Raymond située en rive droite ainsi que l'élaboration de plusieurs itinéraires pédestres dans le cadre du Plan départemental des Itinéraires et des Randonnées (PDiPR). Enfin, le projet a été élaboré avec Voies Navigables de France (VNF) qui à la gestion du Domaine Public Fluvial (PDF) sur ce secteur et l'EP Garonne pour le montage administratif, technique et financier du projet.

Des actions échelonnées sur plusieurs années

Fin 2025 – début 2026 :

- Réouverture de la parcelle boisée par l'abattage des arbres dépréssant, vieillissant et malades préalablement marqués et croquage des souches. Le bois sera récupéré et valorisé en bois énergie
- Campagne de cerclage et écorçage
- Plantations d'espèces locales et adaptées aux bords de Garonne avec potentiellement l'aide des enfants de l'école commune de Virelade.
- Travaux de reconnexion entre la parcelle boisée et la Barboue.

Vue panoramique de Garonne depuis les bords de Virelade - EP Garonne Gascogne et affluents pyrénéens

Automne 2026 :

- Nouvelle campagne de cerclage
- Réalisation des panneaux pédagogiques

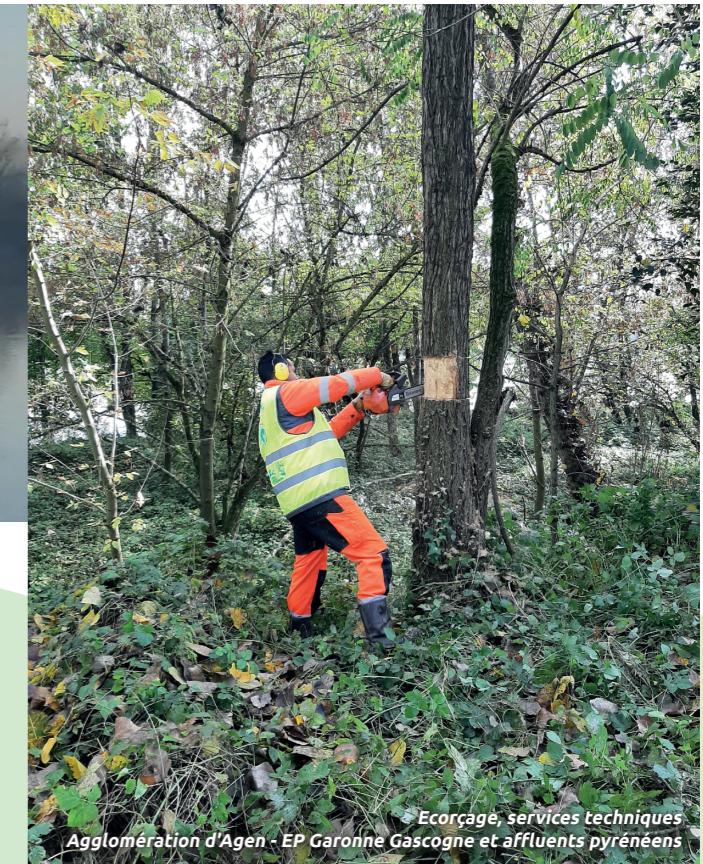
2027 – 2028 :

- Entretiens des plantations, maintien de l'ouverture de la parcelle boisée, limitation de la reprise des espèces invasives
- Participation à des animations grand public diverses afin de faire connaître les actions menées sur le site.

Renouvellement des engagements en Lot-et-Garonne

Cette année 2025, la commune Saint-Laurent et l'Agglomération d'Agen poursuivent leurs engagements respectifs afin de favoriser la biodiversité des bords de Garonne.

À Saint-Laurent, de précédentes actions ont été menées en 2017 comme la densification de la ripisylve par la mise en place de végétaux adaptés aux bords de Garonne ou encore la remobilisation sédimentaire par l'arrachage de la végétation sur un atterrissement, en lit mineur de Garonne. Aujourd'hui, malgré la dynamique de fermeture du milieu, l'objectif est de préserver des secteurs à enjeux sur l'atterrissement comme une roselière qui s'est étendue à la suite de travaux de dévégétalisation. Des actions d'arrachage de ligneux par débardage à cheval sont prévus comme cela a été fait en 2021 sur des secteurs précis. L'implication des locaux est également indispensable pour la réussite de tels projets. Ils seront mobilisés pour l'entretien futur de cet espace. De plus, quelques végétaux seront également replantés en berge de Garonne afin de densifier davantage la ripisylve notamment en pied de berge.



Agglomération d'Agen - EP Garonne Gascogne et affluents pyrénéens

L'agglomération d'Agen a également mené de précédentes actions sur les bords sur la commune du Passage d'Agen. Parmi elles, le retrait raisonnable d'embâcles gênants ainsi que le cerclage et écorçage de ligneux invasifs (principalement des érables negundo et robiniers faux-acacia). Cette méthode d'épuisement progressif de l'arbre sur son pied, est efficace sur ces espèces mais doit être renouvelée sur plusieurs années. C'est pourquoi, l'Agglomération d'Agen souhaite effectuer ce cerclage sur certains sujets sur des secteurs précis. Ce second contrat permettra également de réaliser des panneaux pédagogiques permettant d'informer la population des actions menées sur ce site.

COMMENT S'ENGAGER DANS UN CONTRAT NATURA 2000 ?

- 1. Contacter l'animateur Natura 2000** afin de bénéficier d'un accompagnement technique personnalisé (coordonnées en page 4).
- 2. Vérifier que vos parcelles font partie du périmètre Natura 2000**
Toutes les parcelles situées en bord de Garonne en Nouvelle-Aquitaine sont potentiellement éligibles.
- 3. Réaliser un diagnostic écologique**
Définir les enjeux du site et les actions nécessaires en faveur des habitats et espèces d'intérêt communautaire.
- 4. Remplir et signer le contrat Natura 2000**
Renseignement du formulaire en indiquant les actions prévues et les coûts associés.
- 5. Envoyer du dossier à la Région Nouvelle-Aquitaine**
Dépôt du dossier et des pièces justificatives :
 - Copie de la pièce d'identité
 - Plan de localisation des actions du projet
 - Cahier des charges relatif aux actions
 - ...



Débardage à cheval sur l'atterrissement de Saint-Laurent - Didier Taillefer